



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/07/2020

20 MILLIONS D'EUROS POUR « L'ÉTÉ CULTUREL »

Franck Riester, ministre de la Culture, mobilise 20 millions d'euros dès le début du mois de juillet en faveur de « l'été culturel », pour des projets qui se dérouleront jusqu'au mois de septembre.

En parallèle d'un travail permanent et intense pour accompagner la réouverture de tous les lieux culturels, le ministre de la Culture a souhaité encourager toutes les propositions permettant des échanges entre les artistes et les habitants partout sur le territoire, métropolitain comme ultra marin.

“L'été qui commence doit permettre, après trois mois difficiles, les retrouvailles entre les Français et la vie culturelle, entre les artistes, les œuvres, et les habitants des territoires. Je souhaite, au cours de ces deux mois d'été, que chacune et chacun, quelle que soit sa situation, puisse partager des moments culturels forts, et redécouvrir la richesse artistique et patrimoniale de la France.” Franck Riester, ministre de la Culture.

Il s'agit, alors même que la fréquentation des lieux de culture n'est pas encore possible partout et pour tous, de permettre que l'été 2020 soit pleinement un “été culturel”, à travers deux grands objectifs :

- Soutenir les artistes, notamment les plus jeunes et les plus fragiles d'entre eux, en finançant des actions de création et de diffusion, et en leur permettant d'aller à la rencontre des habitants.
- Proposer aux Français et aux visiteurs de renouer avec une offre culturelle non plus immatérielle mais physique, et de rencontrer les œuvres et les artistes, dans des formats multiples.

Chaque direction régionale des affaires culturelles, et direction et mission des affaires culturelles en Corse et en Outre-mer, sera chargée, en coopération avec les acteurs locaux et les collectivités territoriales, de mobiliser et d'accompagner, notamment financièrement, l'ensemble du réseau culturel pour que des projets voient le jour sur tout le territoire. Les opérateurs nationaux du ministère de la Culture seront également mobilisés et proposeront de nombreux projets, y compris hors les murs, en partenariat avec les collectivités territoriales.

Ces projets devront permettre prioritairement de s'adresser aux jeunes, à leurs familles, aux personnes les plus fragilisées et à ceux que la crise empêchera de partir en vacances. Une attention particulière sera portée aux quartiers politiques de la ville, ainsi qu'aux zones rurales.

La carte de l'ensemble des lieux culturels et de création rouverts est accessible sur la plateforme #culturecheznous depuis le 22 mai. Cette carte sera également disponible prochainement sous forme d'application mobile géolocalisée. Cette application mettra plus particulièrement en valeur une dizaine de lieux à visiter dans chaque région.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr